

COMMERCE ÉQUITABLE Mangues africaines et pommes savoyardes

Une collaboration qui porte ses fruits



Pierre et Martine Kakpo ont été reçus au Burkina Faso par le conseil régional des Hauts-Bassins.

Faire du commerce équitable un outil du co-développement entre la France et l'Afrique, c'est l'idée défendue par les responsables d'ATB (aide technique bénévole), Pierre et Martine Kakpo. « Il y a, en Afrique, une farouche volonté de développer l'économie » se réjouit Pierre Kakpo, de retour d'une mission d'évaluation au Burkina Faso. Les dirigeants d'ATB sont convaincus que la France doit retrouver un rôle central dans une Afrique, où la Chine est de plus en plus présente. « N'oublions pas qu'une grande partie de l'Afrique est avant tout francophone » rappelle Pierre Kakpo, tout en se félicitant de l'initiative de l'Élu vert Jean-Philippe Bayon : multiplier les partenariats économiques entre Rhône-Alpes et la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso.

C'est dans ce but qu'ATB a été mandatée pour repérer des entrepreneurs susceptibles d'intégrer le commerce équitable. Les époux Kakpo sont enthousiastes : « ça a été une vraie surprise de découvrir dans une région si pauvre, des acteurs économiques si dynamiques ». En décembre prochain, la mission d'ATB devrait aboutir à la signature de trois conventions économiques, par lesquelles le commerce équitable deviendra un véritable outil de co-développement en permettant de créer des emplois en Afrique.

Un bel exemple

Une des grandes révélations du voyage de Pierre et Martine Kakpo a été la S. A. Danafi, Société de transformation des fruits tropicaux. Cette entreprise produit de la pulpe de mangues et des jus de fruits, dans le respect des normes européennes. Elle

emploie actuellement 60 personnes et envisage d'augmenter ce nombre à 151, dès 2009.

Afin d'encourager cette activité, la région Rhône-Alpes lui apportera son soutien financier et technique pour qu'elle puisse obtenir la certification Flo/Max Havelaar France.

Elle soutiendra aussi le nouveau partenariat établi entre Danafi S. A. Et le producteur de fruits haut-savoie Thomas Le Prince S. A. Dans ce cadre, l'entreprise burkinabè importera de la pulpe de fruits de Savoie pour fabriquer ses cocktails de jus de fruits.

En retour, la société française achètera de la pulpe de fruits et des jus de fruits de la région des Hauts-Bassins.

Ils seront ensuite commercialisés en France, comme produits issus du commerce équitable. « Un bel exemple de co-développement, un

REPÈRES

COMMERCE ÉQUITABLE

■ Augmenter l'équité dans le commerce international pour assurer une meilleure rémunération aux artisans et paysans des pays du sud pour les produits exportés sur le marché mondial. Leur autonomie et leur niveau de vie augmenteront les sortant, peu à peu, de la pauvreté.

L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

■ Depuis le 25 novembre 2004, Rhône-Alpes entretient des relations de coopération avec, entre autres, la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso. Des assises économiques auront lieu à Bobo Dioulasso les 3 et 4 décembre prochains, pour rédiger des conventions économiques entre les deux régions.

ATB

■ Association créée en 1984, à Annemasse, dont l'objectif est de promouvoir le commerce équitable et solidaire. Les partenariats économiques et la création d'emplois sont les meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté en Afrique.

THOMAS

LE PRINCE S. A.

■ Important producteur de pommes et de poires implanté à Vallières (près de Rumilly), il s'engage pour le développement durable et, plus particulièrement pour le commerce équitable.

modèle pour la France et pour l'Europe » conclut Pierre Kakpo avec fierté.

Juliette GALEAZZI

POUR EN SAVOIR PLUS

ATB, 5 rue du Burt à Annemasse.
Tél. 04 50 38 89 48
www.atb-france.org.